

Concours 2021-2022

**BOURSE D'ACCUEIL DE RECHERCHE-ACTION/-CRÉATION AUTOCHTONE
SID LEE ARCHITECTURE de la Chaire UNESCO en paysage urbain**

Une (1) bourse de 10 000 \$ pour une personne étudiante visiteuse à la Chaire UNESCO

Informations générales

La *Chaire UNESCO en paysage urbain* de l'Université de Montréal développe des projets de recherche, d'enseignement et de valorisation dans les domaines du design et de l'aménagement du territoire à l'échelle locale et internationale. Dans ce cadre, elle aimerait établir un dialogue avec l'expérience et le savoir de personnes autochtones du Canada dans ces domaines. Durant son séjour à la Chaire UNESCO, la personne sélectionnée pourra développer ou poursuivre un projet de manière autonome avec le soutien du personnel de la Chaire. Les interactions peuvent se faire en français ou en anglais.

La personne sélectionnée bénéficiera aussi d'un accompagnement personnalisé de la part du *Centre étudiant des Premiers peuples l'Université de Montréal* et aura accès à tous les autres services offerts par les Services aux étudiants. Ceci inclut, entre autres, un soutien pour la recherche de logement et de financement complémentaire et la panoplie d'autres activités pour la population étudiante autochtone.

Programme de bourse

La bourse s'adresse aux personnes étudiantes aux 2^e ou de 3^e cycle, membres d'une communauté autochtone du Canada, qui désirent réaliser un projet de recherche-action ou recherche-crédation sur une période allant de quatre à neuf mois à la Chaire UNESCO en paysage urbain de l'Université de Montréal.

Le projet devra porter sur une thématique ou un enjeu de paysage urbain en lien étroit avec la mission de la Chaire UNESCO en paysage urbain et les programmes de l'UNESCO associés. Le séjour doit être réalisé entre le 1^{er} septembre 2021 et le 30 avril 2022.

Pour l'année 2021-2022, la Chaire UNESCO en paysage urbain de l'Université de Montréal définit trois *thématiques prioritaires* :

- Outils numériques et intelligence artificielle;
- Transition sociale, écologique et économique;
- Les grands fleuves du monde.

Critères d'admissibilité

- Être inscrit à plein temps dans un programme d'études de 2^e ou de 3^e cycle dans une institution universitaire reconnue;
- Être reconnu autochtone.

Critères de sélection

- Leadership académique;
- Qualité du projet de recherche / action / création;
- Conformité du projet présenté avec les thématiques prioritaires 2021-2022 de la Chaire UNESCO en paysage urbain.

Dossier de candidature

- Lettre de présentation et curriculum vitae comprenant entre autres les prix et bourses obtenus;
- Relevés de notes (non officiels) des 2^e et/ou de 3^e cycle;
- Présentation du projet (5 pages maximum en français ou en anglais) qui spécifie la problématique, les objectifs, la méthodologie, le plan et l'échéancier de travail et de séjour ainsi que le bien livrable escompté au terme du projet à la Chaire UNESCO en paysage urbain;
- Deux (2) lettres d'appui;
- Preuve de statut autochtone.

Comité d'attribution

La sélection de la personne récipiendaire s'effectuera par un comité d'attribution composé de :

- Doyen de la Faculté de l'aménagement;
- Titulaire de la Chaire UNESCO en paysage urbain;
- Une (1) professeure de la Faculté de l'aménagement;

Le comité sera particulièrement attentif à la pertinence du projet de recherche/action ou recherche/création à la mission de la Chaire UNESCO en paysage urbain de l'Université de Montréal (CUPUM) et aux résultats escomptés. Au terme de son projet, la personne récipiendaire de la bourse devra faire une présentation publique de son travail de recherche-action ou recherche-création à Montréal et dans son université d'origine.

Modalités d'attribution

La personne récipiendaire recevra la bourse en deux versements, soit un 1^{er} de 2 500 \$ CAD lors de l'inscription et un 2^e de 7 500 \$ CAD au début de son séjour à la Chaire UNESCO en paysage urbain de l'Université de Montréal.

Dépôt des candidatures

Dépôt du dossier : **15 juin 2021**

Le dossier en format PDF doit être acheminé (via WeTransfer) à l'attention de M Shin Koseki : shin.koseki@umontreal.ca

Notes importantes

La personne récipiendaire est responsable d'effectuer les démarches nécessaires pour valider son séjour à l'Université de Montréal selon les modalités d'accueil de l'institution.

Voir : <https://admission.umontreal.ca/etudes-aux-cycles-superieurs/programmes-detudes/etudiant-visiteur-de-recherche/>

Informations supplémentaires

Chaire UNESCO : www.unesco-paysage.umontreal.ca

L'Université de Montréal s'est dotée d'un plan d'action Place aux Premiers Peuples 2020-2023, celui-ci fait écho aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Par cette démarche, l'Université reconnaît la nécessité d'accroître la représentation des membres des Premières Nations sur ses campus et l'importance d'accueillir leurs connaissances et leurs cultures au sein de ses différentes missions.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter le site :

www.umontreal.ca/premierspeuples